

O U M A R K A N E

Les Maures et le Futa-Toro au XVIII^e siècle

En entreprenant une thèse sur le Futa-Toro aux XVIII^e et XIX^e siècles, j'ai été guidé par l'idée que la chute du régime des Dényankobé et son remplacement par le régime maraboutique étaient le résultat d'une évolution interne, marquée par les progrès constants des marabouts qui consolident leur influence en élargissant leur clientèle. Ce serait la seule coalition des marabouts et la formation d'un véritable parti qui seraient à l'origine de ce succès.

En compulsant les documents d'archives, je me suis rendu à l'évidence. La chute du régime des Dényankobé est le résultat de la mainmise maure sur les affaires du pays. Les guerres intestines entre les différents membres de la famille régnante ont été soutenues par l'alliance que chaque clan concluait avec une tribu ou une fraction maure. Quel que soit le vainqueur dans la compétition, le Maure est toujours présent dans le pays.

La mainmise maure a commencé bien avant le XVIII^e siècle. Nous pouvons prendre pour exemple le mouvement de Nasr El-Din qui aboutit, dans le dernier quart du XVII^e siècle, à la conquête effective non seulement du Futa-Toro, mais du Walo et du Cayor par les troupes des Tashomsha. J'ai utilisé essentiellement les documents de la série Sénégal Ancien (COL C6) des Archives Nationales et, dans une moindre mesure, les manuscrits du Public Record Office de Londres, où on trouve quelques renseignements dans le dossier Sierra Leone. A ces sources j'ai ajouté quelques détails puisés dans le manuscrit de Le Brasseur et dans les récits des voyageurs comme Lamiral, Mollien, Golberry ou des ouvrages composés d'après ces derniers.

*

Le Futa traditionnel est paradoxalement plus étendu sur la rive droite que sur la rive gauche. Le massif de l'Assaba¹, connu sous le nom de Haïré Ngall, en constitue la limite théorique. En fait, l'autorité des *satigi* du XVIII^e siècle se réduit à l'aire délimitée par l'oued Niorde, les montagnes d'Artemou et de Wa-Wa, l'oued Ketchi et le lac Rkiz, bordés

1. Ch. TOUPET, *Étude du milieu physique du Massif de l'Assaba : introduction à la mise en valeur d'une région sahélienne*, Dakar, « Initiations et Études Africaines, XX », 1966.

de villages nègres. « Il y a, écrit le Père Labat, bien des Nègres au nord de la rivière, et même assez en avant dans le pays qu'on s'imagine appartenir aux Maures : témoins les villages de Nègres qui bordent le lac de Cayor. »²

Mais de quels Maures s'agit-il ? En effet le Futa, au cours du XVIII^e siècle, est en relation avec le Trarza, le Brakna, le Maroc.

Le Trarza est limité à l'ouest par l'océan Atlantique, au sud par les lacs Rkiz (lac Njéfer) et Cayor³ qui le séparent du Walo, du Futa et du Brakna. Au nord, le Trarza s'étend d'Agadir dans la baie d'Arguin jusqu'aux limites du Tiris et de l'Adrar. A l'est, il confine avec le pays du Brakna et du Tagant⁴. Les terrains de parcours des Trarza sont de vastes plaines ondulées, pourvues de points d'eau assez nombreux mais pauvres. Les déplacements sont assez aisés, mais les oasis sont peu nombreuses. Les Trarza, au XVIII^e siècle, possèdent trente oasis (dont la plus importante est celle de Hoden) et la forêt de gommiers du Sahel, située à 60 milles de Portendick et à 75 milles des escales du Désert et du Coq, sur le fleuve Sénégal.

La forêt de gommiers d'Iguédi mesure 200 km de profondeur, s'étend à l'est jusqu'à Tersagueurt (au nord de Podor) et à l'ouest jusqu'au puits de Torsch, à une centaine de kilomètres de l'Océan.

Les Trarza ont fini par annexer à leur domaine les terres alluviales du Sénégal et les salines de l'Océan. La confédération est dirigée par un émir, soutenu par les tribus guerrières, qui nomme un juge ou *qadi*. La tribu Ulad Ahmed b. Dahman est la tribu dominante ; les tribus se retirent dans les oasis de juillet à octobre et, le reste du temps, campent à proximité du fleuve. Le pillage est un complément essentiel à leurs activités principales, l'élevage et le commerce.

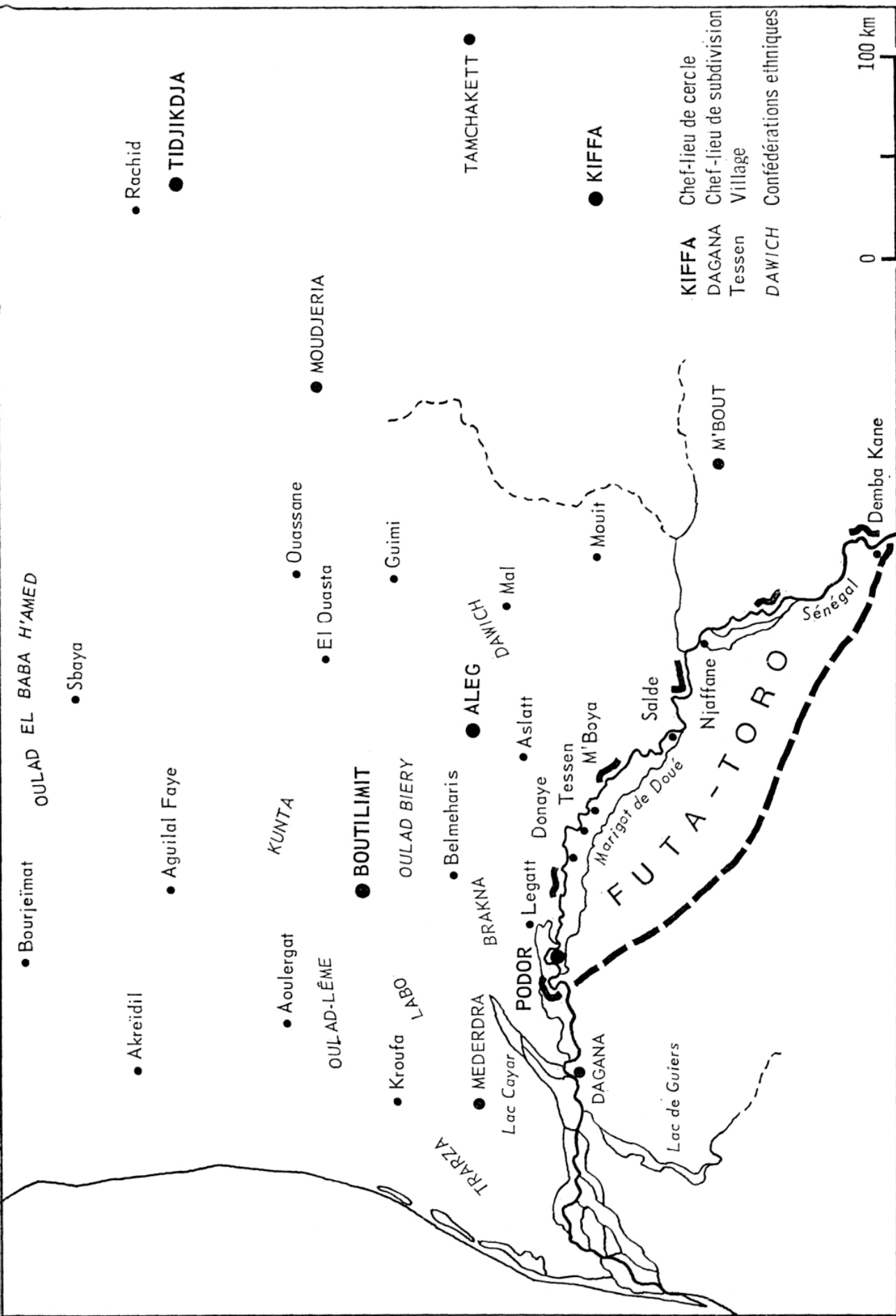
Le Brakna est limité au sud par le Sénégal, à l'est par le Ludamar⁵, à l'ouest par le Trarza et au nord par la plaine d'Aftut. A l'ouest, il touche au fleuve en se rendant maître de la partie nord du Toro (de Doué aux Halaïbé). Les oasis de la confédération Brakna (fraction la plus importante des Ulad Abdallah) se situent entre 18° et 22° N et 7° E. Il possède les forêts de gommiers de El-Fatack et El-Hiebar et plusieurs mines de sel gemme. Le Brakna ne formait à l'origine qu'une seule tribu avec les Ulad El-Adj. Au XVI^e siècle, une colonie des Alad El-Adj sous la conduite de leur chef Amar Abdallah prit le nom de Brakna. L'aîné des deux enfants de Amar Abdallah, Ali Agrichy, qui garda le nom de Brakna, est l'ancêtre de Hamet Moktar, chef des tribus Brakna en 1787. Le cadet des fils de Amar Abdallah, Aghi Darmanco, prit le commandement du deuxième groupe de la confédération qui s'appela de ce fait Ulad El-Adj Darmanco.

2. J.-B. LABAT, *Nouvelle relation de l'Afrique Occidentale contenant la description exacte du Sénégal, d'après les mémoires d'André Brüe*, Paris, 1728, I-II, p. 252.

3. Frederic SHORBERL, ed., *The World in Miniature, Containing a Description of the Manners and Customs with Some Historical Particulars of the Moors of the Zahara and the Negro Nations between Senegal and Gambia*, Londres, 1820.

4. E. RICHET, *La Mauritanie*, Paris, 1920, p. 69.

5. Ludamar serait une déformation de Ulad Amar.



Les Darmanco, qui sont de fins lettrés, reconnaissent une certaine prééminence aux Brakna avec lesquels ils sont liés.

Les Brakna sont dirigés par la grande tribu des Ulad Abdallah, elle-même divisée en cinq groupes tirant chacun sa descendance de Barkani, premier émir des Brakna (Ulad Saïd, Ulad Mansur, Ulad Elly, Ulad Ahmed, Ulad Nokhmakh) ; chaque groupe possède ses tribus de *haratin* : dix-neuf, au total. Il y a quatre grandes tribus maraboutiques : Jajuba, Tagimit, Tockoz, Idau El-Hadj comprenant chacune plusieurs grandes familles et un grand nombre de fractions diverses, réparties dans les autres groupements ; douze tribus *tuabir* (Zenaga de tribus guerrières) et Zenaga des tribus maraboutiques.

Les Ulad Elly, déchus à cause de leurs divisions, habitent la zone d'alluvions autour du marigot Njéer, en face de Wallah et près de Kaihaïdi, au sud de l'Aftut Chergui.

Les Litama sont une petite tribu indépendante séparée des Ulad Elly à la suite d'un différend pour un partage de butin.

Les Idau Aïch et une partie des Kunta habitent le Tagant. Ils contrôlent les vastes forêts, les gommiers dans l'Aftut Chergui au nord de Kaihaïdi, et dans le Régéiba (appelé Jéri Futa), l'Affola et le Hodh. Les Idau Aïch, longtemps Zenaga sous le joug des Ulad Abdallah, des Ulad Mbark et des Ulad Naceur, ont réussi à conquérir leur indépendance à la fin du XVIII^e siècle. Ils transhument entre le Tagant et l'oued ou Ouad, cours d'eau pérenne, long de 120 km, qui se jette dans le lac d'Aleg et l'Aftut Chergui à 30 km de Kaihaïdi, en passant par Zereif. Quelques tribus maraboutiques hantent la plaine de Fori ou Lagi, située sur le bord du fleuve à l'est de Kaihaïdi.

Les Idau Aïch se subdivisent en deux groupes, les Abakak et les Chrattit. Les premiers comprennent sept tribus guerrières, quatre tribus zenaga et treize tribus maraboutiques parmi lesquelles on peut citer les Idau-Ali, les Tagal, les El-Hadj, les Turkuz, les Lakhlal, les Messuna, les Deïbussa. Les Chrattit sont commandés par la tribu royale des Amar Uld Mohamed, divisée en quatre grandes familles. La tribu princière des El-Soneïd est répartie en trois tribus guerrières et neuf tribus zenaga non tributaires.

Les principales tribus maraboutiques dépendant du Chrattit (Idaï Chif, Ulad Brahim, El-Cheikh, Ulad Ahmed, Ula El-Adj) détiennent le commerce de la gomme vendue dans les escales du Sénégal.

Dans le Régéiba, appelé Jéri Futa, vivent les El-Sidi Mahmud ; ils s'y sont établis depuis le XVIII^e siècle : la renommée de sainteté de leur chef les met à l'abri des pillages et des vexations, en sorte que viennent se joindre à eux des fractions de tributaires Kunta, Ulad Abdallah et Idau Aïch. Ils parcourent le Régéiba, l'Affola et le Guidimakha. Ces marabouts renommés ne tardent pas à s'organiser pour s'émanciper de la tutelle des Kunta d'abord, et pour se défendre ensuite contre le pillage et l'oppression.

Les Ulad Naceur descendants de Makhfar établis entre l'Adrar et

Ualata, sont fortement métissés avec les Noirs du pays⁶. Ils sont rigoureusement organisés en tribus guerrières, *haratin*, tributaires, Zenaga, tribus maraboutiques purement commerçantes.

Les Kunta Muratabine sont une des trois fractions des Kunta, la plus petite, établie sur le bord du Sénégal vis-à-vis du Law et des Halaïbé.

Les Horman ou Salétins sont des nouveaux venus, appelés le plus souvent soit par les princes nègres, soit par les princes maures⁷. Le manuscrit de Le Brasseur qui a dû être utilisé par Shoberl, signale que « l'Empereur a souvent envoyé de petites armées chez ces peuples pour les remettre dans la dépendance dont ils avaient paru vouloir s'éloigner et il n'a jamais fait cette tentative sans ajouter quelques anneaux à leur chaîne ». Une lettre d'André Brüe à Pierre Mascon au Bissao, en 1720, signale la présence de « 12 000 Maures du Maroc qui ont mis tout le royaume de Fout en contribution ». Ils poussent leur incursion jusque dans le Gajaga (Galam) et le pays Bambara. Saint-Robert estime à 5 000 seulement le nombre de ces Marocains⁸. C'est malgré tout suffisant pour semer la panique. Dans une autre lettre du 28 mars 1721, Saint-Robert signale la présence dans le nord du pays de Fout d'une armée de 15 000 Marocains, en principe mise au service d'Alichandora mais en fait opérant pour le compte du sultan. Le chef de cette armée est Gaédy ou Gaïdix (le Caïd)⁹. Après la guerre civile au Maroc, qui se termine par la mort de Moulay Abdala et l'arrivée au pouvoir de Moulay Ally, le chérif envoie un nouveau renfort de 2 000 hommes¹⁰ au camp loyaliste d'El-Bech ou El-Bah. Ces renforts sont signalés chez les Ulad Bideni.

Ces Maures, Trarza ou Brakna sont tous des nomades, vivant à la fois de l'élevage, de la cueillette et du pillage qui alimentent un commerce fructueux. Ils élèvent le dromadaire, les bovidés et les ovins. Le dromadaire est l'animal adapté au climat par sa sobriété et sa résistance. C'est un animal de monture et de bât. Il fournit à la fois le lait et la viande. Le bœuf est aussi élevé pour le transport. La nourriture est à base de lait, de dattes et d'orge mais également de viande salée et séchée. A chaque étape, on installe les tentes en demi-cercle autour d'une vaste cour où sont parqués les bestiaux. Des sentinelles sont placées pour la nuit. Au moment du départ, les tentes et tous les accessoires sont emballés et chargés sur les dromadaires et les bœufs.

Les Trarza se déplacent principalement entre la lisière nord de la forêt de gommiers et la côte. Il arrive souvent qu'ils fassent une poussée

6. Ce sont eux sans doute que l'on rencontre sous le nom d'Horman noirs, par opposition aux Horman blancs que sont les Marocains.

7. Cf. *infra*, p. 243.

8. COL C6. Lettre du Sieur Brüe, directeur général de la Compagnie du Commerce du Sénégal, 6 avril 1720, f. 1, § 2.

Observations sur l'addition ou supplément au mémoire remis par M. Brüe à M. de Saint-Robert, directeur et commandant général au Sénégal, f. 10, art. 24.

9. COL C6-6. Lettre de Saint-Robert, 28 mars 1721, f. 12, dernier §.

10. COL C6-11. Lettre de Saint-Adon, 1^{er} mars 1737, f. 5, p. 2.

Duplicata de la lettre du 22 juillet 1737, f. 3, p. 2, § 3.

en direction du sud pour s'attaquer soit au Brakna, soit au Walo, soit au Futa. Au cours du XVIII^e siècle, la direction nord-sud a tendance à l'emporter sur la direction est-ouest, à cause de l'importance croissante de la traite négrière dans les échanges avec l'Occident. Les forêts de gommiers d'Afatak, de El-Hiebar et le fleuve Sénégal constituent les limites des terrains de parcours des Brakna et des tribus maraboutiques Ulad El-Adj. Les Maures, Trarza comme Brakna, sont les relais du trafic commercial entre le Maghreb et les principautés de Sénégalie. Les esclaves, la gomme, les chevaux, l'or et l'argent, le sel et le mil constituent l'essentiel de ce trafic.

Les esclaves sont parfois des prises de guerre, comme en 1721-22, lorsque la victoire sur les Brakna procure à Alichandora 4 000 captifs¹¹. Le plus souvent ils sont pillés dans les royaumes nègres de la Sénégalie. Le Walo est celui qui a le plus pâti de ces pillages, mais le Futa et le Gajaga ne sont pas épargnés. On peut citer, à titre d'exemple, les ravages des Horman dans les pays riverains du fleuve entre 1721 et 1724 — surtout sur le Gajaga. Le Brasseur signale en 1778 que dans ce royaume, le commerce avec les Sarakolé et les Malinké fournit certaines années plus de 3 000 esclaves. Déjà, au XV^e siècle, Ca Da Mosto évalue à 700 ou 800 le nombre d'esclaves exportés annuellement d'Arguin vers le Portugal. Les Maures échangent également des chevaux arabes contre des esclaves noirs, à raison de 10 à 18 esclaves pour un cheval¹². D'une façon générale, les pillages des Maures Trarza affectent davantage le Walo et le Cayor, tandis que le Futa est plutôt sous la coupe des Brakna.

La gomme est l'autre principal article du commerce des Maures. Cette gomme récoltée dans les forêts de gommiers du Sahel est vendue aux Européens, à Portendick et à Arguin, par les Trarza ; dans les escales du Désert et du Terrier Rouge, par les Brakna et les Ulad El-Adj. En 1778, Le Brasseur évalue à 600 000 livres la gomme vendue aux Européens¹³. Ce commerce est l'objet de vives rivalités entre les Français et les Anglais. Maxwell estime à 1 000 tonneaux la quantité de gomme exportée par le Sénégal¹⁴.

Les Maures achètent du mil pour leur subsistance aux habitants du Walo, du Cayor et du Futa. Au mil acheté, s'ajoute jusqu'en 1776 le produit du tribut *mudo horma*, que le Futa payait annuellement. Il équivaut à un *mudo* par ménage et par an.

L'or est surtout acheté ou pillé dans le Galam. C'est ainsi qu'en

11. COL C6-17. LE BRASSEUR, « Détails historiques et politiques sur la religion, les mœurs et le commerce des peuples qui habitent la côte occidentale d'Afrique depuis l'empire du Maroc jusqu'aux rivières de Casamance et de Gambie », ms. 1778, p. 92.

12. CA DA MOSTO, « Voyage à Hoden », in THOMAS ASTLEY, ed., *A New Collection of Voyages and Travels*, réimpr. 1968, Londres, pp. 576-580.

13. LE BRASSEUR, p. 87, 2^e §.

14. PRO, CO/267/27. « Answers to the questions proposed to lieutenant colonel Maxwell, lieutenant governor of Senegal and Goree by his Majesty's Commissioners for investigating the forts and settlements in Africa » (f. 86, p. 2, n^o 2).

1724, les Horman réclament pour le rachat de 1 300 captifs Sarakolé, 13 000 macallé d'or, soit l'équivalent de 78 kg¹⁵. Le Galam est le débouché de l'or exploité dans les mines du Bambuk. En 1733, le camp d'El-Bah, fidèle au chérif, possède 30 quintaux d'or qu'il ne peut transporter au Maroc¹⁶.

L'ivoire ou morfil décline car le déboisement a commencé et les Lawbé, bûcherons et chasseurs d'éléphants, ont été refoulés par les Maures et les Toucouleurs vers le sud et en Casamance.

Au début du XVIII^e siècle, l'émir du Trarza, Alichandora, a été chassé et dépossédé par ses puissants voisins du nord, les Ulad Dellim. A la fin de 1720, Alichandora fait un voyage à Salé, au Maroc. Il demande au chérif une armée non seulement pour reconquérir son trône sur les Ulad Dellim mais surtout pour soumettre le Walo au tribut. Alichandora est poussé contre le *brak*, semble-t-il, par André Brüe¹⁷. Sachant que le Futa ne serait pas épargné par le chef trarza si ce dernier parvenait à obtenir du chérif une armée, le *satigi* Bubakar Siré décide de contrecarrer l'action d'Alichandora en envoyant auprès du chérif son fils aîné Gaku (qui avait déjà fait un séjour au Maroc en 1716, lorsque Bubakar Siré avait demandé au chérif son appui contre Gelajo Jégi). Ce dernier eut pour mission de persuader le chérif qu'il n'avait pas intérêt à donner des troupes à Alichandora pour détrôner un roi qu'il ne connaissait pas. En outre, il était dangereux de se hasarder dans une entreprise de ce genre car

« ... Brac ayant épousé une sœur du Damel, roi de Cayor, et de Thin, roi de Baol, joint à ce qu'il estait parent de Bourba Yolof, que ces trois roys qui sont puissants, et dont les royaumes confinent à celui de Brac, ne manqueront pas de joindre leurs forces aux siennes pour combattre l'armée qu'il pourrait donner à Alichandora, que Damel et Thin venaient de partager beaucoup de poudre et de fusils à la mort de Damel Latir Fal Soucabé leur père, que ces quatre roys pouvaient armer plus de 50 000 hommes ; que si les Bambara qui ne sont pas en sy grand nombre et qui n'ont pour toutes armes que des flèches et des sabres ont deffait par deux fois son armée, qu'il ne doit pas espérer que ceux qu'il enverrait ayent un meilleur sort que l'obligation qu'il lui avait de l'avoir fait siratique, l'engageait par estime, et par reconnaissance à lui envoyer son fils pour n'avoir rien à se reprocher ne lui donnant cet avis dont il ne croit pas pouvoir se dispenser et pour le supplier en même temps de ne plus envoyer de troupes pour désoler un pays où ils périront tous. »¹⁸

Malgré les affirmations de Gaku (ou Muktar Gaku), la mission ne semble pas avoir porté ses fruits. Le chérif a bel et bien donné les renforts qu'Alichandora est venu lui demander, car, en mars 1721, on signale

15. COL C6-8. Projet de Gaïdy, chef des Ormans ou Salsins de faire payer la coutume au fort de Saint-Joseph de Galam comme aux Nègres du pays, 20 juin 1724.

16. COL C6-11. Lettre de Saint-Adon, 1^{er} mars 1737.

17. COL C6-6. Lettre du 28 mars 1721 (signée Saint-Robert), f. 12, dernier §.

18. COL C6-6. Lettre d'André Brüe, 7 mai 1720, f. 3, p. 1, § 2.

Latir Fal Soucabé Latsoucabé meurt le 9 juin 1720 en laissant deux enfants qui partagent le royaume qu'il avait réuni à grande peine : « Jambor » est reconnu *damel* du Cayor et « Quialo » est fait *tègne* de Baol (COL C6-6. Lettre de Saint-Robert aux frères Morin à Rouen, 20 août 1720). « Jambor » et « Calaw » sont les titres respectifs des héritiers présomptifs du Cayor et du Baol, c'est-à-dire que « Jambor » est le futur *damel* et « Calaw », le futur *tègne*.

la présence de 15 000 Marocains dans le nord du Futa¹⁹ ; ils ne sont en réalité que 500 — en nombre suffisant tout de même pour chasser Bubakar Siré et installer Bubu Musa²⁰. Ces troupes viennent relayer l'action de la première expédition qu'André Brüe, dans une lettre du 6 avril 1720²¹, évalue à 12 000 hommes — Saint-Robert ramène ce nombre à 5 000²². Saint-Robert note :

« Siratique qui a toujours été l'esclave des Maures, qui s'est trop repenti de les avoir appelés à son secours, puisqu'après l'avoir mis sur le trône, ils l'ont pillé et tout son pays où ils ont été à discrétion, jusqu'à leur départ. »

Satigi Bubakar Siré se refuse à attaquer les Maures, afin d'en capturer une centaine qu'il livrerait à la Compagnie pour racheter le pillage du chaland *Le Parfait* et de deux chaloupes car « son pays qui n'était que très désolé serait bientôt mis à feu et à sang, et luy même dépossédé de son royaume ». Notons que les Maures avaient pillé le chaland *Le Parfait* et deux chaloupes venant de Galam (10-15 juillet 1718) avec, sans doute, l'accord tacite du *satigi*, qui n'avait rien fait pour empêcher le pillage. C'était une espèce de cadeau fait aux Marocains après qu'ils l'eurent aidé à détrôner Gelajo Jégi.

Les Brakna et les Trarza, descendants du même ancêtre, sont malgré tout des confédérations rivales. Cette rivalité est ancienne. Elle tire son origine de la prétention des Trarza, plus riches, à asservir les Brakna. Selon Le Brasseur, l'état de guerre permanent entre les Trarza et les Brakna résulte de la volonté d'Alichandora de secouer la tutelle de l'émir du Brakna ; celle-ci avait pour origine « une espèce de traité qu'avait passé son père [Haddi] avec eux [les Brakna], en épousant une de leurs princesses dont il était éperdument amoureux ».

« Aly Sandor, né avec un génie et une valeur dont l'Afrique moderne n'avait point encore d'exemple, gémissait sur la faiblesse de son père et méditait dès son enfance tous les projets de conquête et d'indépendance qu'il a exécutés depuis. Il n'eut pas plutôt un pied sur les marches du trône qu'il examina la constitution de son pays, le degré de force dont il était susceptible et des rapports qu'il pouvait avoir avec eux des autres princes et lorsque le moment arriva d'envoyer aux Brakna suivant l'usage une gamelle pleine de piastres et une autre pleine de patates, il les fit remplir toutes deux de poudre et de balles et leur fit dire que s'ils étaient mécontents de ce tribut et de la lenteur qu'on avait apportée à le leur faire, ils en recevraient un autre dans le même genre qui leur parviendra avec plus de rapidité. »²³

En donnant à Alichandora des troupes²⁴, le chérif entendait faire reconnaître sa suzeraineté sur les tribus maures qui, dans les faits,

19. COL C6-6. Lettre de Saint-Robert, 28 mars 1721, I.15, p. 1, § 3. Alichandora en voulait moins au *brak* qu'aux Ulad Dellim et au Brakna.

20. COL C6-6. Lettre de Saint-Robert, 1721, f. 12.

21. COL C6-6. Correspondance du Sieur Brüe, directeur général de la Compagnie du Sénégal, au Sieur P. Mascon au Bissau, 6 avril 1720.

22. COL C6-6. Lettre de Saint-Robert, 24 mai 1721.

23. LE BRASSEUR, p. 91.

24. COL C6. Observations sur l'addition ou supplément au mémoire remis par M. Brüe à M. de Saint-Robert, directeur et commandant général au Sénégal, 1720.

n'étaient pas soumises à son autorité. En réalité, les troupes marocaines ou Horman, commandées par un caïd, opèrent dans un premier temps pour le compte du chérif et par la suite, pour le leur.

Avec cet appui du chérif, Alichandora tente de chasser les Ulad Dellim et de se soumettre les Brakna qui ont pour chefs Amar Ayba et Elly Ahmed, le Walo allié au Futa. Il noue de ce fait une alliance avec André Brüe et avec le *beco* Malikuri. Il dévaste le Walo mais surtout le Futa, pour châtier le *satigi* de son intervention malencontreuse auprès du chérif. Les troupes du chérif, une fois arrivées, agissent en fait en toute indépendance. Elles mettent tous les pays riverains du fleuve à feu et à sang : Maures, Walo, Futa et même Gajaga. A partir de 1721, les Marocains prirent l'habitude de déposer fréquemment les *satigi*.

Ces Marocains qui ne cherchaient que le pillage finirent par se diviser en deux fractions : l'une s'allie avec le Trarza et l'autre avec le Brakna. La partie alliée au Brakna bat Alichandora qui se réfugie en 1722 dans les terres du *beco* Malikuri.

En faisant appel aux Marocains en 1716, Bubakar Siré avait reconnu à ces derniers le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures du Futa. Dès lors, la guerre intestine s'installa dans le pays. Chaque clan de la famille régnante s'allie avec une confédération, un groupe, une tribu ou une fraction de Maures. L'intérêt des Marocains était de maintenir dans le Futa l'instabilité et de provoquer des changements fréquents de *satigi*. A chaque mutation correspond le paiement d'un tribut par le nouveau *satigi*. Le tribut connu sous le nom de *mudo horma* consistait en un *mud* d'or selon certains, mais plus vraisemblablement en un *mud* de mil par homme marié et par an²⁵.

Dès lors, il n'est pas étonnant de voir les Maures, en mai 1721, déposer Bubakar Siré qu'ils avaient mis au pouvoir en 1718. Bubu Musa, qui l'a remplacé, est chassé avant la fin de la première année de son règne au profit de Bubakar Siré. Il y avait alors dans le Futa une armée d'occupation permanente forte de 500 hommes, composée de Horman et de Maures du Brakna.

La confusion est totale pendant les années 1722 et 1723, car les souverains des nations nègres riveraines du fleuve (*brak, satigi, tunka*) entrent en lice. Les Marocains continuent leur jeu qui consiste à destituer les *satigi*. Le 18 décembre 1723, Bubakar Siré est à nouveau destitué au profit de Bubu Musa. Le 28 mars 1724, Bubu Musa est détrôné au profit de Samba Siré à qui la coutume fut payée en août de la même année par Démion. Le 18 décembre 1724, Bubu Musa est à nouveau rétabli comme *satigi*.

C'est une période extrêmement troublée pour les populations riveraines du fleuve. Les populations noires doivent affronter les Maures (Trarza et Brakna), renforcés par les Marocains.

25. Le *mudo* est une mesure de capacité de 3 litres à 3,5 l. Il servait à mesurer le grain. Il se peut que ce soit le produit de la dîme sur la récolte et les bestiaux.

Les Horman de Gaïdy nouent une alliance avec Samba Gelajo Jégi qui joue alors le rôle d'intermédiaire entre le caïd des Marocains et le commandant du Fort de Saint-Joseph, P. Charpentier. Devant la résistance de Charpentier, les Marocains, commandés par le neveu du caïd sous la conduite de Samba Gelajo Jégi, traversèrent le fleuve le 13 juin 1724, pour piller le Bambuk et le Bundu (du 13 au 15 juin). Ils furent repoussés avec pertes.

C'est probablement après cet échec que les Marocains se retournèrent contre le Futa où ils permirent à Samba Gelajo Jégi de reprendre le pouvoir en 1725. En effet on parle de Samba comme *satigi* dans une lettre de juin 1725²⁶. A cette date, le *satigi* fait savoir que

« [les] Marocains ne seront plus dans son pays pendant la haute saison, qu'il me prie de lui envoyer une barque avec des armes, de la poudre et des balles, qu'il me fournira au moins 100 captifs si tôt que la crue permettra au grand chaland de monter jusqu'à Guyol [Jowol] proche de la résidence de ce roy [...]. On ne saurait trop ménager ce roy, son père estait en grande liaison avec nous, et le fils nous donne des marques d'amitié dans toutes les occasions »²⁷.

Le danger maure est si réel que Samba Gelajo Jégi, après avoir été placé par eux à la tête du Futa, juge à propos de se ménager la Compagnie dans le but de construire un fort dans le Futa. La leçon de 1724 contre Saint-Joseph n'est pas perdue pour Samba. Le fort serait pour lui un moyen de mettre fin à la tutelle des Maures ; il permettrait le cas échéant d'appuyer les prétentions des *satigi* contre la Compagnie même.

Samba qui semble décidé à donner tous les moyens à la Compagnie pour l'élévation du fort, ne fait que reprendre un projet caressé déjà par Bubu Musa qui dit à Démion

« que les grands maraboux luy avaient assuré que jamais le pays de Foute ne serait en paix avec les Maures Marocains si la compagnie n'établissait un fort dans son pays comme elle l'avait fait en Galam ».

Jowol est choisi comme l'emplacement²⁸ idéal pour la construction du fort. Le même rapport précise que les Maures qui tiennent la « Négritie rampante sous eux » sont les Maures Arabes (les Marocains), les Brakna avec pour chef « Elitimar » (Elly Amar) et les Ulad Abdallah.

Samba ne manque aucune occasion pour prouver à la Compagnie son amitié : c'est lui qui protège, en juillet 1725, la double chaloupe de la Compagnie contre les Maures qui voulaient la piller ; c'est lui qui avertit la Compagnie du guet-apens que les Maures ont tendu aux barques qui montent vers le Galam, en juillet 1726. Paradoxalement, le Futa semble vivre dans le calme sous le premier règne de Samba (1725-1731), malgré

26. Sur l'âge de Samba en 1725 et sur la légende de « Samba posthume », cf. mon article sur Samba Gelajo Jégi, *Bulletin de l'IFAN*, XXXII (4), p. 913, n. 1.

27. COL C6-9. Rapport du Sieur Saint-Robert à MM. les Directeurs de la Compagnie des Indes en leur hôtel de la Place des Victoires à Paris, 18 juin 1725.

28. COL C6-9. Mémoire concernant l'élévation du fort dans le pays de Foute, Rivière du Sénégal, fait à Lorient le 7 avril 1726 par Demion, f. 1 et 2.

les luttes intestines qui opposent Samba Gelajo Jégi et Bubu Musa²⁹ entre lesquels le Futa est divisé, et entre Samba et Konko Bubu Musa.

La paix relative que connaît le Futa tient sans doute à la division des Maures en deux camps rivaux. Le camp d'El-Bah est installé dans le pays depuis 1733³⁰. L'autre camp a pour chef « Cy-Mouhamet Oled » Abdallah qui est « ami particulier de Konko » qui « le tient à gros frais » dans le pays des Foules. Ce camp a déjà battu en 1736 celui d'El-Bah qui est réduit chez Ulad Abdallah

« comme dans une prison, d'où il ne peut sortir par le petit nombre de soldats qui lui restent, et par un embarras de 30 quintaux d'or dont son premier écrivain m'a assuré que c'était la charge, de sorte qu'il ne peut attendre sa retraite à Maroc que de l'arrivée d'un nouveau camp, parce que son ennemi Cy Mouhamet Oled Abdallah ne le perd pas de vue... »³¹.

La Compagnie tient à venger le pillage de *L'Intrépide* ; elle dresse contre Konko, Samba Gelajo Jégi, établi dans le Bundu, et les Horman auxquels elle propose la valeur de 3 000 livres ou 2 000 barres en marchandises³² contre la tête de Konko. Mais le *brak*, par prudence, se refuse à être l'instrument de la vengeance de la Compagnie. Les Maures sont les seuls ennemis sérieux que la Compagnie peut susciter contre Konko ; le *damel* vient d'être couronné *tègne* du Baol³³. La Compagnie avait conclu une convention secrète avec « Muhamet Mussa Oled Acciry et Ayba », chef des Arabes, pour tuer Konko. La convention est réduite à néant par la fuite de « Muhamet Mussa Oled Acciry » tentant d'échapper au renfort venu du Maroc, estimé à 2 000 guerriers, et dont la présence chez les Ulad Bidéni est annoncée.

La Compagnie, dès lors, cherche à mettre à profit la zizanie intervenue entre « Cy Mouhamet Oled Abdallah » et Konko. Le Maure a quitté le

29. COL C6-10. Suite du journal historique depuis le 1^{er} septembre 1730 jusqu'au 1^{er} septembre 1731. En effet, le 28 mars 1731, le Sieur Fleury part en rivière pour traiter du mil et quelques « captifs » de Samba Guélagué, que Bumussa a chassé pour la seconde fois du « país de Fouta ». Le 25 mai 1731 on apprend que Samba a de nouveau chassé Bumussa et est remonté sur le trône du Futa. Le 28 août on annonce que le « pays de Fouta est toujours troublé par les deux syratiks qui se chassent tour à tour, ayant chacun des Maures dans leur party ». Auparavant, à la fin du mois de janvier de la même année, le *satigi* du Futa s'était allié avec les Maures Akalifa et les Maures de Caïdix pour soutenir « Jogomaye », prétendant, contre le *damel* régnant qui s'était allié à Hamar, chef des Maures Brakna. La fin de l'année 1731 semble se solder par la victoire de Samba qui reste au pouvoir jusqu'en 1735. Notons que « Jogomaye » est le titre que porte l'oncle du *damel* régnant.

30. COL C6-11. Lettre du Sieur de Saint-Adon du Conseil du Galam au Conseil supérieur de direction, 1^{er} mars 1737, f. 5, p. 2.

31. COL C6-11. *Ibid.*, f. 4, p. 1, § 3. La fin de la guerre civile au Maroc, par la mort de Moulay Abdala et l'élévation à la couronne de Moulay Ally, fait espérer l'arrivée d'un renfort de 2 000 hommes.

32. Il s'agit de barres de fer, très demandées pour la confection des instruments aratoires : dabas, haches, faucilles, couteaux, poignards, etc. La barre se subdivise en cinq morceaux appelés *dialé* (sing. *dialo* « houe »).

33. COL C6-11. Lettre du Conseil supérieur (signée Delvaux, David, Langlois, Delaborde), 25 mars 1737. Il s'agit sans doute du *damel* Maïssa Tende (1719-1748), qui bat Macodu Kumba et Mahua.

Futa et cherche désespérément un asile et un protecteur contre la colère du chérif, qui a donné l'ordre de le poursuivre à mort. El-Bah, renforcé par le nouveau contingent venu du Maroc, pourrait servir la vengeance de la Compagnie : « tout comme nous cherchons la mort de Siratique, El Bech cherche aussi celle de Amet Oled Abdallah »³⁴.

La Compagnie, au début de 1738, semble vouloir en finir avec Konko. Pour ce faire, elle a réussi à rassembler autour du fort une troupe d'Horman qui « était du côté du pays bambara et quelques tribus arabes des environs de Galam », pour les mettre en rapport avec Samba Gelajo Jégi. La Compagnie maintient sa promesse de donner aux Horman 2 000 barres de fer en marchandises, si leur intervention aboutit à chasser Konko du Futa, à défaut de sa mort. Samba, de son côté, déposerait entre les mains de la Compagnie 10 macallé d'or, son fils³⁵ et un de ses officiers en otages ; en attendant Samba a remis à la Compagnie trois captifs.

« Notre espérance est d'autant mieux fondée que le camp d'Ormans qui était auprès de Konko est aujourd'hui séparé d'avec ce possédé par nos pratiques secrètes. Nous l'attendons incessamment pour venir se joindre à la ligue et dans ce cas Konko est réduit à ses seuls Foules ; nous apprenons que son pays est absolument dépourvu de poudre et de balles. Nous redoublons nos attentions et bons traitements aux Saracolés [...]. Mais nous croyons que cette nation est attachée étroitement à Konko. »³⁶

Le résultat de toutes ces tractations, c'est l'invasion du Futa par Samba Gelajo Jégi dont l'armée est constituée par quelques tribus arabes engagées à ses côtés par les soins de Saint-Adon (« sous promesse de 2 000 barres de marchandises »), des Maures Brakna que le Conseil supérieur de direction a recrutés et qui doivent rejoindre Samba, déjà arrivé à deux journées de Jowol Guiol. Dans cette lutte acharnée, seuls les Sarakolé demeurent fidèles à Konko, ce qui leur vaut d'être pillés par Samba et les Maures qui, malgré tout, ne peuvent forcer les remparts de Dramamé. Par représailles, Samba a brûlé un grand nombre de villages du Gajaga. La Compagnie pense que la défaite de Konko, qui « passe pour le plus puissant de ces roitelets », mettra à la raison le *damel* Maïssa Tendé et les Sarakolé³⁷.

Entre 1738 et 1741, les archives sont muettes sur le Futa. Samba a-t-il reconquis le pouvoir en 1738 avant la fin de la « haute saison », comme semblait le prédire la lettre citée plus haut ? Ne l'a-t-il emporté qu'en 1740, comme le laisse entendre une pièce historique rédigée après 1745 ?³⁸ Quoi qu'il en soit, nous entendons à nouveau parler de Samba comme *satigi* en 1741. Le *satigi* semble être sous la protection des Maures.

34. C6-II. Lettre du Galam, 22 juillet 1737, duplicata f. 3, p. 2, § 2.

35. Selon la tradition Samba ne semble pas avoir eu d'enfants et de frères. Il faut entendre, par « fils », le fils de son cousin.

36. COL C6-II. Duplicata d'une lettre du Conseil de Galam au Conseil supérieur de direction, 15 février 1738, f. 1, p. 1.

37. COL C6-II. Lettre du Sénégal, 14 mai 1738, f. 3, art. 11.

38. COL C6-29. Pièce historique postérieure à 1745, f. 501.

Il est impatient de secouer cette tutelle et c'est pour cette raison qu'il a hâte de voir élever un fort à Jowol. Le chef des Arabes, protecteur « du roi des Foules »³⁹, semble être du même avis que Samba. Dès le mois de juin 1741, Samba avait déjà réuni toute la main-d'œuvre et avait fait ramasser les pierres à l'endroit où l'on devait construire le fort.

L'enthousiasme de la Compagnie est très vite tombé. La grande mortalité, le danger que présentait pour le commerce un pareil fort entre les mains du *satigi* sont autant de raisons qui ont poussé la Compagnie à abandonner ce projet — au mépris des termes du traité du 5 mars 1738.

Samba remet la question sur le tapis en 1743 :

« Siratique nous a envoyé un de ses gens pour nous demander des ouvriers pour travailler à construire un fort chez luy afin de le mettre en état de résister aux Maures qu'il craint beaucoup et qui le tiennent dans leur dépendance ; nous lui avons fait la réponse que cela n'était pas praticable cette année, mais que s'il voulait faire ramasser assez de pierres et de bois d'ici l'année prochaine, nous pourrions exécuter sa demande. C'est ce que son impuissance ne luy permettra pas de faire. »⁴⁰

A la place de Jowol, la Compagnie finit par choisir de construire en 1745 le fort de Podor⁴¹.

Le Futa connaît une tranquillité exceptionnelle entre 1748 et 1750 qui s'explique par les zizanies entre les Maures. « S'ils s'accomodent, on verra renaître les troubles. »⁴² Les troubles ne tardent pas à réapparaître avec l'intervention des Maures qui amènent au pouvoir Jayé Hola en 1751⁴³. Samba Gelajo Jégi, en exil au Bundu, fait courir le bruit de son retour prochain au Futa, à la tête de forces qu'il tente de rassembler. Seule l'entrée en scène des Maures peut donner quelque chance de succès à ses entreprises⁴⁴.

Sulé Njaye, en 1752, tient son *fergo* en Galam après avoir été chassé au profit de Jayé Hola. Il s'allie avec les gens du Xasso et les Horman noirs pour piller le Bundu et se venger des insultes d'Elimane Maka⁴⁵.

En 1752, le Futa semble au fond de l'abîme.

« Le pays des Foules ne présente jamais que la même chose à dire, il est toujours la proie des Maures et on ne prend plus garde aux révolutions qui y arrivent parce qu'elles n'influent en rien sur la situation du pays. »

« Nous payons la coutume au roi qui se trouve en place. Cela va rondement aujourd'hui. »⁴⁶

39. COL C6-12. Lettre relative au fort de Guiol, 30 juillet 1741, f. 2, art. 5.

40. COL C6-12. Lettre relative au fort de Guiol, 15 juillet 1743, f. 5, p. 1, § 2.

41. COL C6-12. Lettre du 9 septembre 1745, f. 5, p. 2, § 2.

42. COL C6-12. Lettre du 31 juillet 1750, f. 3, p. 1, § 4.

43. COL C6-13. Lettre du Sénégal, 30 juin 1751, f. 8, p. 1, art. 8.

44. COL C6-13. Lettre du Sénégal, 20 août 1751, f. 8, p. 2, art. 14.

45. COL C6-13. Lettre du Sénégal, 24 février 1752, f. 2, p. 2, lig. 7 *sq.* Les Horman noirs sont sans doute les Ulad Naceur (qui sont des Arabes, descendants de Makh Far, mais fortement métissés avec les populations noires). Il se peut aussi qu'ils soient les descendants d'envahisseurs marocains qui ont fini par faire souche en s'alliant aux Nègres de la région.

46. COL C6-16. Lettre du Sénégal, 25 juillet 1752, f. 2, p. 2, art. 5.

Nous notons pour l'année 1753 que « le pays des Foules a changé encore de roy. C'est tout ce que nous avons à dire, car il est assez indifférent sur quelle tête tombe cette couronne, toute la puissance étant toujours réellement entre les mains des Maures »⁴⁷.

En 1754, « le pays des Foules semble vouloir prendre un état plus solide, les Maures rappellent la famille des anciens rois, et semblent comprendre enfin que le plus petit pays cultivé est préférable à un royaume inculte ; il est à souhaiter que ces nouveaux arrangements prennent assez de consistance pour attirer les habitants et faire reprendre à ce beau royaume son ancienne fertilité »⁴⁸.

En 1756, le *satigi* régnant relance la Compagnie à propos de la construction d'un fort. « Ce roi sent bien qu'il ne pourra se soustraire de la tyrannie des Maures qu'au moyen de notre établissement sur les lieux. »⁴⁹ La Compagnie se dérobe en invoquant l'état de guerre avec les Anglais. Dans les archives, il y a une lacune importante correspondant à la guerre de Sept Ans et à la cession de la colonie du Sénégal aux Anglais. Malgré tout, on sent la présence ruineuse des Maures. Le pays du Futa n'a jamais été un marché idéal pour les négriers. Les habitants ne s'asservissent pas mutuellement. Ils organisent le rachat des captifs faits sur leur territoire. Les razzias que les Maures faisaient sur le pays ne donnaient que très peu d'esclaves. Tous les esclaves achetés sur le marché du Futa viennent en général du haut pays, du Xasso, du pays Bambara et du Bambuk.

Dans les années 1770-1775, la demande en esclaves sur le marché des Caraïbes a augmenté sensiblement. Les négriers ne font pas beaucoup d'affaires sur les bords du Sénégal. Aussi, le gouverneur anglais Ch. O'Hara, pour satisfaire les négriers, a-t-il poussé les Maures Trarza à envahir les royaumes nègres, riverains du fleuve. Mais il ne tarde pas en personne à ressentir les conséquences de sa fâcheuse initiative. Il écrit en effet, dans une lettre du 18 août 1775 :

« Depuis deux mois les Maures ont totalement subjugué toutes les nations nègres riveraines du fleuve aux environs du Sénégal. Ils ont tué et vendu des milliers et obligé les autres à s'enfuir du pays [...]. Devenant, de la sorte, maîtres des deux rives et de tout le pays entourant le Sénégal, ils menacent quotidiennement cette île d'une invasion [...]. Le pays qui entoure le fort de Podor sur nombre de lieues est dans le même état, les Maures ayant massacré des centaines de Nègres habitant cette région. »⁵⁰

Le successeur de O'Hara, Matthew MacNamara, a pu écrire en janvier 1776 :

« ... le gouverneur O'Hara ayant envoyé dans les Indes Occidentales beaucoup de Pools ou Fullars [...] a provoqué chez cette nation un traumatisme tel que je crains qu'on ne puisse jamais se réconcilier avec elle⁵¹. L'injure a été tellement ressentie par le chef du Futa qu'il n'a pas cru nécessaire de répondre à une lettre de MacNamara. »

47. COL C6-14. Lettre du Sénégal, 20 juin 1753, f. 3, p. 1, § 2.

48. COL C6-14. Lettre du Sénégal, 31 juillet 1755, f. 1, p. 2, art. 5 et f. 2.

49. COL C6-14. Lettre du Sénégal, 16 octobre 1756, f. 4, p. 2.

50. PRO, CO/268/4. Fort Lewis, Sénégal, 18th August 1775.

51. PRO, CO/268/4. Fort Lewis, 26 January 1776 et Fort Lewis, 1st July 1776.

La conséquence de cette attitude a été le dépeuplement du Futa. Si les Français installés à Gorée espèrent négocier près de 3 000 captifs entre 1777 et 1779, ils comptent que pour la même période, les Anglais peuvent en négocier 6 000. Tout cela est basé sur la demande accrue en armes de Eli El-Kowry et Sidy Moktar⁵². C'est la période où les activités d'Eli El-Kowry désolent les pays riverains du Sénégal. Encouragé par le gouverneur O'Hara, l'émir du Trarza attaque le Walo, puis le Futa. Il n'épargne même pas le royaume de son cousin Moktar Agrish, émir du Brakna.

En effet, depuis 1776, Moktar Agrish est émir du Brakna. Il forme depuis lors le dessein d'humilier les Trarza qui avaient tendance à le mépriser. Le chef trarza était en l'occurrence « Ali Koury » (Eli El-Kowry). Moktar Agrish noua une alliance avec le chef du Futa, avec qui il était en relations suivies.

Dans la perspective de la guerre, Eli El-Kowry demanda en 1784 l'alliance de la Compagnie Française des Indes, mais en vain. Il s'allie cependant avec le *damel* du Cayor. L'orage qui se préparait depuis longtemps (en 1777 chacun des protagonistes demande des armes) éclate en 1785. Moktar Agrish séduit et enlève la femme d'Eli El-Kowry. Ce n'est qu'au bout d'un an qu'Eli El-Kowry décide de venger cette insulte. Pendant ce temps, il avait accumulé des armes achetées aux Anglais en vue de faire la guerre aux Brakna.

En octobre 1786, l'alliance entre Moktar Agrish et l'*almami* du Futa, Abdul Qadiri, se concrétisa par l'adjonction aux troupes du Brakna d'un contingent de 400 hommes fournis par l'*almami* et placés sous le commandement de Tapsiru Amadu Hamat Kuro Wane de Kanel. La victoire resta à la coalition Brakna-Futa et Eli El-Kowry fut tué⁵³. Le reste de son armée se débanda et alla trouver refuge dans les territoires du *damel* du Cayor, allié du malheureux émir⁵⁴.

Achmet Moktar, frère d'Eli El-Kowry, désigné comme tuteur de son neveu Sidi Aly, finit par usurper le pouvoir et vint à bout des tentatives de son neveu, allié à l'occasion avec le Brakna⁵⁵, pour reprendre le pouvoir.

D'une façon générale, c'est à partir de 1786 que le Futa s'affranchit complètement de la tutelle des Maures. Il prétend même imposer tribut non seulement au Trarza vaincu, mais aussi au Brakna et aux autres nations nègres voisines⁵⁶.

52. COL C6-17. Lettre de Gorée, 29 avril 1777, f. 1, p. 2.

53. SHOBERL, t. I, p. 30. La tradition orale au Futa-Toro attribue le mérite d'avoir vaincu et tué Eli El Kowry, à Tapsiru Amadou Hamat Wane, de Kanel. Il aurait surpris l'émir du Trarza sous sa tente, en pleines réjouissances. Il aurait rapporté comme butin ses tambours de guerre, qui furent, de la sorte, introduits au Futa pour la première fois. Lamiral évalue l'armée du Futa à 30 000 hommes, ce qui paraît exagéré.

54. LAMIRAL, *L'Afrique et le peuple africain considérés sous tous les rapports avec notre commerce et nos colonies*, Paris, 1786, pp. 172-175.

55. GASPARD MOLLIEU, *Voyages aux sources du Sénégal*, Paris, 1820.

56. S. M. X. GOLBERRY, *Fragments d'un voyage en Afrique pendant les années 1785, 1786, 1788 et dans les contrées occidentales de ce continent*, Paris-Strasbourg, an X (1802), t. II, p. 261.

Après 1786 et la défaite d'Eli El-Kowry, les relations entre la colonie du Sénégal et le Futa relaient celles entre les Maures et le Futa comme élément moteur de l'évolution du Futa-Toro.

En somme, la poussée maure en direction du sud a été un des facteurs essentiels de la décomposition de la monarchie des Dényankobé. La partie septentrionale du Futa finit par échapper presque totalement à l'autorité des *satigi*. Des villages entiers abandonnent la rive droite pour la rive gauche. Le Futa sur la défensive essuie constamment, depuis la fin du xviii^e siècle, les insultes des Maures : razzias, coups de mains. Les divisions de la famille régnante en clans rivaux — pour ne pas dire ennemis — ne fait qu'accroître la pression maure sur le Futa. La descendance de Bubu Musa fait la guerre et fait exterminer les autres branches de la famille de Koli Tengella. Chaque clan s'alliant avec une tribu ou une fraction de Maures, le Futa est en permanence mis en coupe réglée.

La pression maure se manifeste parallèlement avec les progrès de l'islam. On ne voit pas cependant très bien le rôle que les Maures ont joué dans ces progrès, qui favorisent la formation d'un véritable parti maraboutique (dirigé à la fois contre le régime coutumier des *satigi* et contre l'oppression des Maures). Le Futa est suffisamment islamisé pour substituer le droit coranique au droit de la lance et pour rejeter la tutelle maure.

La victoire du mouvement maraboutique s'est donc faite contre les Dényankobé et contre les Maures qui s'étaient alliés pendant la première partie du règne de l'*almami* Abdul Qadiri, pour récupérer le terrain perdu. L'habileté du nouveau chef du Futa a consisté à réintégrer les Dényankobé dans la communauté nationale en leur donnant la partie orientale du Futa avec les terrains de la rive droite autour de Wali, de Sangé et de Padalal. Ils devaient s'organiser et vivre dans cette zone selon leurs coutumes ancestrales. C'est ainsi qu'a été rompue l'alliance des Maures et des Dényankobé, dont les intérêts ont, dès lors, divergé.

Cependant, malgré le retour offensif des Maures après la mort de l'*almami* Abdul, certaines communautés ressortissant du Futa ont vécu en bonne entente avec eux, dans le Chemama-Brakna et dans le Damga : c'est le cas des Dényankobé, des Yalalbé et des Helmodinallankobé. Les rapports ont été pacifiques et ces communautés n'étaient pas en proie aux rapines et aux razzias des Maures, sans qu'on en discerne la raison. La localisation précise des tribus et des fractions maures et la délimitation de leurs terrains de parcours restent à faire.

O. KANE — *The Moors in 18th Century Futa Toro*. The fall of the Denyankobe dynasty is to a large extent a consequence of Moorish interventions in the factional quarrels of the Futa Toro kingdom. After 1786 a national reaction led by the marabouts results into the diminution of both the Denyankobe and the Moorish influence.